



Informations générales sur la rencontre



19 mars 2026
12 h 30 à 15 h 00



Cédric Bourgeois
Facilitation



**Centre Michel-Brière
de Malartic**



Elisabeth Daigle
Prise de notes



21 personnes
participantes
(Liste annexée)

MISE À JOUR DES OPÉRATIONS - COMPLEXE CANADIAN MALARTIC

LES ÉTAPES POUR OPÉRER



Est-ce sécuritaire
pour les employés ?



Est-ce que le respect de
l'environnement et de la
communauté est assuré ?



Une fois ces deux étapes
confirmées, il est
possible d'opérer.

Aujourd'hui, le CCM c'est



Environ 3 000
travailleurs à
temps plein



8 millions d'onces
d'or produites

RESPECT DES NORMES ENVIRONNEMENTALES

100 % conforme aux
normes québécoises
en matière de :



Qualité de l'air

Depuis plus de 10 ans



Bruit

Depuis plus de 9 ans



Qualité de l'eau

Depuis plus de 12 ans

SAUTAGES

99,8 % conforme aux
normes québécoises
en matière de sautage.



**Vibrations et
surpression**



Émissions de NOx

BILAN SST



La fréquence combinée calcule le
nombre d'incidents de travail pour
chaque 200 000 heures travaillées.
En 2025, elle était de :

0,53
pour la mine Canadian Malartic

1,02
pour la mine Odyssey

Informations sur les rejets ou les expositions de cyanure

CERTIFICATION AU CODE INTERNATIONAL DU CYANURE

- Le CCM est certifié au **Code international de gestion du cyanure** depuis 2021.
- Cette certification volontaire, renouvelable tous les trois ans, atteste d'une gestion responsable, transparente et rigoureuse du cyanure.
- La mine a renouvelé avec succès sa certification en juin 2025, et le processus de recertification en vue de 2027 est déjà amorcé.

INCIDENTS



- Entre avril 2025 et mars 2026 : trois événements ont exigé des interventions ou des mesures d'atténuation à la mine Canadian Malartic.
- Aucun événement n'a atteint les critères de déclaration à l'Institut international de gestion du cyanure.



GRANDS JALONS DE 2025

- Prix Bill Dennis 2025 pour la découverte du gisement East Gouldie.
- Atteinte de la zone East Gouldie.
- Lancement de la formation sur l'entente de collaboration du CCM avec quatre nations Anicinapek de la région. À ce jour, plus de 1 200 employés formés.

VISION DU COMPLEXE CANADIAN MALARTIC

Un million d'onces d'or par année

Optimiser les installations du complexe afin d'atteindre une production annuelle d'environ un million d'onces d'or. À partir de 2030, capacité de traitement à l'usine de 40 kt/j pour de nouveaux projets.

Positionnement dans le monde

À l'échelle mondiale, cinq mines produisent environ un million d'onces d'or par année. Agnico Eagle vise d'en exploiter deux.

Modifications au décret

Pour maximiser la capacité de traitement de l'usine de la mine Canadian Malartic, une demande de modification de décret est en cours pour l'usinage à forfait de la mine Goldex. Deux autres demandes de modification de décret sont à venir pour l'usinage à forfait du minerai des projets Wasamac et Marban récemment acquis, et pour un 2e puits à la mine Odyssey.



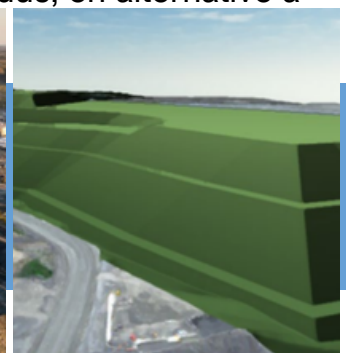
MINE CANADIAN MALARTIC

- **Fin prévue de l'exploitation** de la **fosse Barnat** en **2029**.
- **La déposition de stériles** sur les cellules du parc à résidus **a été complétée** en décembre 2025.
- Un projet de **parc solaire** est à l'étude sur le parc à résidus, en alternative à la végétalisation.

Début du reprofilage des haldes à stériles en mars 2026.



Aspect actuel



Aspect projeté



MINE ODYSSEY

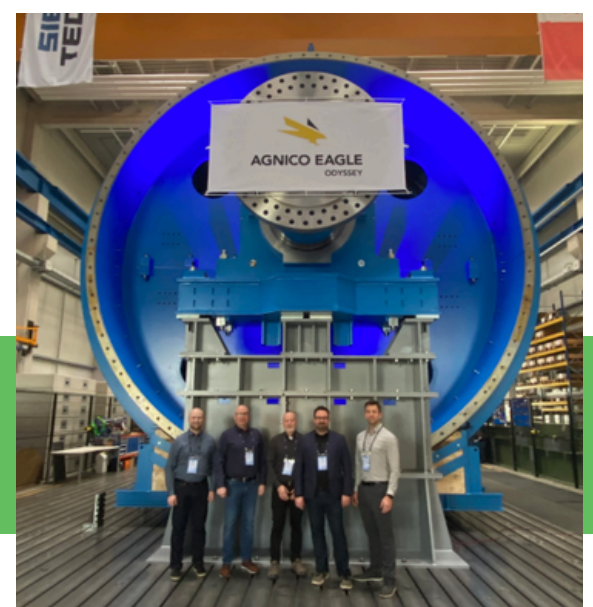
- Production actuelle de **3 500 tonnes/jour**.
- **Pleine capacité** de production en **2030** avec **19 000 tonnes/jour**.
- La **zone East Gouldie** a un potentiel qui pourrait durer des décennies.
- Le **nouveau complexe opérationnel** accueillera bientôt les employés.
- Mise en service d'un **garage souterrain** permettant la réparation des équipements sous terre.

La rampe principale a atteint une profondeur de 1 112 mètres et le puits a atteint une profondeur de 1 466 mètres.



PLUS GROS TREUIL AU MONDE

Le treuil de production de 24 000 forces sera mis en opération en 2027.



PROJET - MARBAN

- Fosse à ciel ouvert avec un début de **production possible en 2033** selon l'obtention des permis.
- Le **dépôt de l'étude d'impact** est prévu pour la fin 2027.
- Le **traitement du minerai et la disposition des résidus** seraient effectués **à la mine Canadian Malartic**.
- Un **pont à deux voies** est prévu **au-dessus de la 117** pour le passage des camions, afin de minimiser l'impact sur la circulation publique.



Aspect projeté

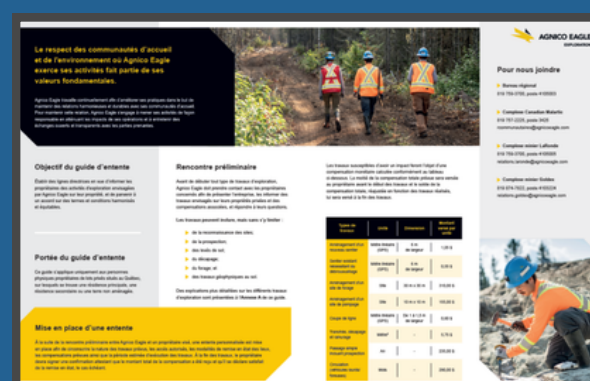


PROJET - WASAMAC

- Extraction prévue de **3 200 tonnes par jour de minerai**, usiné à la mine Canadian Malartic et acheminé par camion.
- Il n'y aura aucun parc à résidus sur le site donc absence de haldes de stériles à la fin de vie de la mine.

GUIDE D'ENTENTE pour les travaux d'exploration effectués sur des propriétés privées

- Agnico Eagle souhaite encadrer de façon uniforme et transparente les travaux d'exploration sur terrains privés, afin d'assurer l'équité entre les propriétaires.
- Après sa présentation aux comités concernés, le guide sera rendu public sur le site Web d'Agnico Eagle.



Suivi des plaintes et des non-conformités

Mine Odyssey

0 plainte
+ **0** non-conformité

Mine Canadian Malartic

1 plainte
+ **0** non-conformité

1 plainte liée à une roche projetée sur un pare-brise
Incident survenu près de l'entrée du site de la mine Canadian Malartic.

Suivi :

Les enregistrements de caméra ont été visionnés, mais il n'a pas été possible d'observer l'incident et d'identifier la provenance de la roche.

Actions de suivi et varia

ACTIONS DE SUIVI

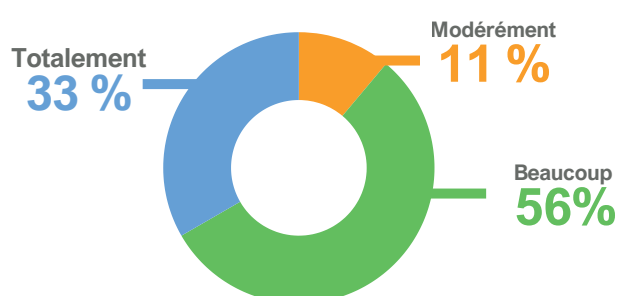
Les questions soulevées en septembre 2025 au sujet du traitement de minerai à forfait de la mine Goldex ont été transmises, et un suivi a été réalisé.

VARIA

- Gestion des matières résiduelles à la MRC
- Adoption du rapport annuel 2025
- Rencontre du 11 juin – Visite de la mine Odyssey
- Calendrier des rencontres 2026

Rétroaction

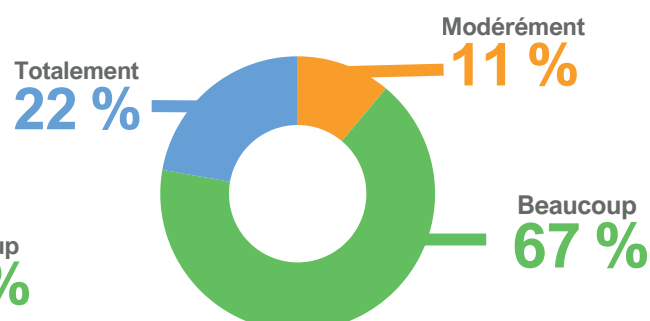
À quel degré l'activité répondait-elle à la mission du CES-CM ?



Est-ce que la mise à jour des opérations du complexe Canadian Malartic était d'intérêt pour vous ?



Est-ce que les experts qui ont présenté les projets ont répondu à vos questions de façon claire et satisfaisante ?



	Questions ou commentaires	Réponses
MISE À JOUR DES OPÉRATIONS DU COMPLEXE CANADIAN MALARTIC		
1	La mine Odyssey va descendre jusqu'à quelle profondeur ?	La profondeur visée se situe entre 1 800 et 1 900 m, mais l'évolution du projet pourrait mener au-delà. Le potentiel géologique demeure très important et la construction d'un deuxième puits est envisagée.
2	Le matériel extrait de Marban sera traité à Malartic. Le transport se fera-t-il entièrement par la 117 ?	Les options des convoyeurs, du train et du transport par camion ont été évaluées. Le scénario retenu est le camionnage, avec la construction d'un pont au-dessus de la route 117, en concertation avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Cependant, il faut d'abord obtenir les permis.
3	Les chiffres que vous nous donnez pour Odyssey proviennent-ils tous du puits no.1 ? Est-ce que tout est souterrain ? Ce sont les chiffres réels et non ce que vous prévoyez ?	C'est exact, tout est souterrain. Le tonnage indique la capacité journalière de production à la mine Odyssey en 2025, qui était de 20 000 tonnes par jour.
4	L'opération « fill the mill » vise-t-elle à utiliser les autres mines pour faire rouler l'usine Canadian Malartic ?	C'est exact. La capacité de traitement est là, mais c'est le gisement qui dicte la production quotidienne. Si tous les projets se concrétisent, de 45 à 50 000 tonnes par jour pourraient être produites.
5	Wasamac est un projet minier à faible teneur. Y aura-t-il des évaluations distinctes pour ce projet ?	Oui, chaque projet fait l'objet d'études indépendantes.
6	Est-ce que l'ambition d'utiliser l'usine de Canadian Malartic pour traiter le minerai d'autres mines change le modèle d'affaires des mines en Abitibi, ce qui fait qu'il n'y aura plus de nouvelles mines avec des parcs à résidus ?	C'est davantage une vision qu'une ambition. Avec 2 400 employés à temps plein, il fallait identifier des solutions pour éviter l'arrêt des opérations. L'objectif est aussi de limiter les nouvelles infrastructures qui ont un impact sur le territoire.
7	Le projet de panneaux solaires répondra-t-il à un appel d'offres d'Hydro-Québec ou fera-t-il l'objet d'un contrat de gré à gré ?	Avec la capacité solaire évaluée, l'objectif est de réaliser un gros projet, sans tiers sur les installations. Les appels d'offres sont trop petits et à trop court terme.
8	Les appels d'offres en cours visent une capacité de 300 MW pour l'ensemble du Québec. Les critères de sélection favorisent les anciens terrains miniers, mais l'envergure proposée ne correspond pas au potentiel de Malartic, qui est nettement supérieur.	
9	Pour le projet Marban, avez-vous envisagé de passer sous la 117 plutôt qu'au-dessus ?	Oui, cette option a été étudiée, mais le tunnel requis serait beaucoup trop gros. C'est plus rentable avec un pont.
10	Dans le compte rendu de la rencontre en septembre 2025, vous vous étiez engagés à présenter un point de suivi sur le transport lié au projet de traitement du minerai de Goldex.	Une rencontre entre la Ville, le MTMD et Agnico Eagle a eu lieu dernièrement pour en discuter. Selon le MTMD, il ne s'agit pas d'un enjeu de sécurité, mais de fluidité, avec deux camions à l'heure sur un débit de 1000 véhicules à l'heure.
11	L'enjeu se manifeste surtout en fin de quart, en raison de la durée accordée à la traverse piétonne. Le MTMD en assure la gestion (et non la Ville), mais une demande sera déposée afin d'ajuster la durée de la traverse et de synchroniser les feux de circulation aux quatre côtés.	
12	Des questions devaient être adressées à Goldex concernant la sécurité routière à Dubuisson, mais aucun retour n'a été reçu à ce jour. Il serait souhaitable d'avoir un suivi aussi pour le bruit et les effets cumulatifs, surtout si d'autres projets s'ajoutent. Quelles seront les mesures d'atténuation proposées par le MTMD et Agnico Eagle ?	Les projets Wasamac et Marban doivent étudier ces éléments dans le cadre de leur BAPE. Agnico Eagle suit les demandes du ministère de l'Environnement. Pour le reste, c'est la responsabilité du MTMD. Une recommandation a été faite à l'effet d'éviter l'heure de pointe, mais le débit demeure le même toute la journée. Il n'y a pas vraiment d'heure de pointe.

	Questions ou commentaires	Réponses
MISE À JOUR DES OPÉRATIONS DU COMPLEXE CANADIAN MALARTIC DÉVELOPPEMENT		
13	Est-ce que le projet Marban n'utilise que des chemins privés ?	Le transport du minerai se fera par le pont prévu au-dessus de la route 117. La circulation sur la route 117 ne sera pas affectée. En ce qui concerne la circulation des employés, du diesel, et du matériel nécessaire aux opérations, le tracé sera à évaluer.
14	Une étude du MTMD déclarait qu'il y a déjà trop de véhicules pour la route 117 telle quelle est entre Malartic et Val-d'Or.	Effectivement. Le dossier relève du MTMD.
15	Dans les solutions pour minimiser le trafic, est-ce qu'une étude pourrait identifier s'il y a moins d'achalandage sur certains tronçons ?	Les études appropriées seront réalisées. Il est certain qu'il y aura davantage de travailleurs sur la route, en plus d'un accroissement démographique. Les décisions ne peuvent pas être prises du jour au lendemain : l'obtention des autorisations est d'abord nécessaire.
16	Il a été rapporté quelques fois que des employés de la mine ont fait des excès de vitesse, ce qui est maintenant surveillé. Est-ce dans la vision de l'entreprise de s'assurer que les conducteurs respectent les limites de vitesse ?	Le respect des limites de vitesse est géré sur le site par Agnico Eagle. Les employés sont sensibilisés et des mesures disciplinaires sont prises, mais l'entreprise n'intervient pas sur la voie publique. C'est la Sûreté du Québec qui est responsable.
17	Est-ce que le transport par voie ferrée a été envisagé ? Et si oui, pourquoi cette option n'a-t-elle pas été retenue ?	Oui, cette option a été évaluée. Elle serait faisable techniquement, mais trop coûteuse pour que le projet puisse aller de l'avant.
18	Est-ce que le traitement à forfait est un nouveau modèle d'affaires ou est-ce déjà pratiqué ailleurs ? Et si oui, pourquoi le cadre réglementaire ne le prend-il pas en compte ?	Le cadre réglementaire le prend en compte puisque le CCM a fait une demande de modification de décret pour le projet de traitement de minerai à forfait de Goldex. Ce modèle n'est pas nouveau, il se faisait déjà à La Ronde et à la mine Camflo. L'objectif est d'identifier les opportunités de traitement pour minimiser les impacts sur le territoire.
INFORMATIONS SUR LES REJETS OU LES EXPOSITIONS DE CYANURE		
19	Est-ce normal que les trois incidents aient eu lieu à ces endroits précis ?	Oui. C'est à ces endroits qu'il y a la plus grande circulation d'eau. Celle-ci est réutilisée et contient toujours une certaine trace de cyanure, c'est pourquoi elle est traitée et déclarée comme s'il s'agissait d'une concentration plus élevée.
20	Quelle quantité de cyanure consommez-vous par semaine pour les opérations ?	D'un à deux camions de cyanure par jour. La mine fait affaire avec des transporteurs qui sont aussi conformes au Code.
21	On se rend compte que les incidents ne sont pas liés à l'erreur humaine, mais plutôt à l'usure. Est-ce qu'on peut penser que le risque va croître avec le temps ?	Il y a un programme de maintenance qui prévoit des remplacements dès les premiers signes d'usure. Le cyanure est coloré pour qu'on puisse le voir, en plus de beaucoup d'autres indicateurs. La soudure est effectuée par des spécialistes externes et plusieurs protocoles sont en place pour protéger les travailleurs qui effectuent les réparations.
22	Lorsqu'il y a récupération des sols, où sont-ils disposés ? Sont-ils traités comme des matières dangereuses ?	Le sol est récupéré en totalité et des échantillons sont pris pour déterminer la profondeur à extraire. Tout le sol récupéré est acheminé vers l'usine de traitement, demeure sur le site et est réintégré dans le procédé.
23	Le cyanure peut-il être réutilisé ?	Non. Le cyanure a un cycle de vie et il se consomme dans le système une fois qu'il a été au contact de l'or. Il n'est pas possible de le séparer de l'eau pour le récupérer, il est donc détoxifié et renvoyé dans la fosse.

	Questions ou commentaires	Réponses
GUIDE D'ENTENTE POUR LES TRAVAUX D'EXPLORATION EFFECTUÉS SUR DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES		
24	Vous parlez de négociation avec les propriétaires, mais si les paramètres sont déjà établis, vous n'allez pas vraiment négocier. Si un propriétaire refuse, vous irez simplement ailleurs ?	C'est exact. Il ne s'agit pas d'une négociation, mais d'une discussion. Si les propriétaires acceptent, le modèle de compensations leur est présenté.
25	Il y a déjà eu de la prospection de Minière O3 à Rivière-Héva, incluant dans le lac. Est-ce permis ?	Oui, puisque le lac est public. Par contre, la planification annuelle des travaux doit être transmise à la municipalité, qui a son mot à dire sur les façons de faire et les mesures de mitigation. Les propriétaires doivent également être avisés lorsqu'un passage sur un terrain privé est requis.
26	Arrive-t-il que vous fassiez des explorations avec des drones ?	Oui, fréquemment. Les citoyens sont informés lorsqu'un survol aérien a lieu au-dessus de chez eux. Un drone a été acquis afin d'effectuer de la reconnaissance de terrain par magnétisme.
VARIA		
27	Y a-t-il possibilité pour Agnico Eagle de mettre en place des mesures de séparation des matières dans ses installations ? Il semble y avoir des carences au cours des derniers mois, surtout pour les résidus de bois.	Effectivement, le bois est déclassifié temporairement, mais les choses seront rétablies sous peu. Il y a des défis dans le tri des matières et de l'éducation est à faire auprès des travailleurs. Dans les bureaux, il y a eu l'implantation d'une nouvelle structure de tri.
28	Est-ce que le compost est uniquement résidentiel dans la MRC ?	Non, il est implanté partout dans la MRC, incluant dans les industries.
29	Le magasin de l'écocentre est administré par la Maison de la famille. Les gens oublient qu'ils peuvent y apporter les choses à récupérer.	
30	Est-ce qu'il y aura un comité de suivi pour le projet Marban ?	Minière O3 avait mis en place un groupe de travail qui est maintenu et avec lequel des rencontres se poursuivent. Une rencontre a d'ailleurs eu lieu la veille.

Personnes présentes

Secteurs	Membres	Présences	Absences
Citoyens - Malartic	Manon Thériault Matthieu Paquin Chantal Moore	✓ ✓	×
Citoyen - Rivière-Héva	Robert Paquin	✓	
Communauté autochtone	Tom Mapachee, communauté de Pikogan		×
Milieu économique	Normand Demers, service de traiteur	✓	
Milieu de l'éducation	Centre de formation professionnelle Sandra Turcotte, agente aux communications	✓	
Milieu environnemental	Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) Bianca Bédard, directrice générale Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) Luc Bossé, directeur général	✓ ✓	
Milieu municipal	Ville de Malartic Martin Ferron, maire de Malartic Catherine Larivière, conseillère municipale (Substitut)	✓	×
Milieu sociocommunautaire	Maison de la famille de Malartic Christelle Perron, directrice générale Poste à combler (1)	✓	
Santé et services sociaux	Poste à combler (1)		

Secteurs	Personnes-ressources	Présences	Absences
Direction de la santé publique	Clémentine Cornille, conseillère en santé environnementale Élise-Ariane Cabirol, conseillère en santé environnementale (Substitut)	✓	×
Municipal	Yvon Charette, maire de Rivière-Héva Mario Sylvain, directeur du Service de l'aménagement, MRC de la Vallée-de-l'Or	✓ ✓	
Agnico Eagle	Serge Blais, vice-président du complexe Canadian Malartic Mathieu Labarre, directeur environnement, MCM Kim Cournoyer, surintendante environnement MCM David Paquin, directeur exploration, AE Québec Yan Raymond, contremaître général production, MCM Casey Paradis, assistant-surintendant communications et relations avec la communauté du complexe Canadian Malartic Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté du complexe Canadian Malartic	✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓	
Transfert Environnement et Société	Cédric Bourgeois, facilitation Elisabeth Daigle, rapportrice	✓ ✓	